



Contact de l'agence 10 mois apres fin de contrat

Par **Ioan35**, le **04/05/2009** à **20:28**

Bonjour,

Il y a 10 mois j'ai quitte un appartement ou j'etais locataire.

Une fois l'etat des lieux effectue l'agence me rend toute ma caution car l'apparetement etait en parfait etat.

Maintenant, soit 10 mois apres, et un locataire au milieu, l'agence reprend contact en disant que le propritaire veut m'attaquer ainsi que l'agence pour une "decoration" qui a disparu depuis mon depart.

N'ayant pas le double de l'etat des lieux (entree/sortie) je suis dans l'embarras. Cette "decoration" etait tres lourde et difficilement deplacable, on l'avait range dans une grande armoire. L'agence nie le fait qu'elle etait dans cette armoire. Bref c'est parole contre parole.

Je me demande ce que je risque..

Merci de m'apporter une reponse.